

TÉMOIGNAGES

MERCREDI 3 juin 1959,
9 heures et demie du matin.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous sommes en nombre. Je voudrais souhaiter la bienvenue à un nouveau membre de notre comité, M. Douglas Fisher.

M. FISHER: C'est un plaisir pour moi que d'être ici, surtout lorsque je constate que le révolutionnaire M. Smith siège au même comité.

Le PRÉSIDENT: Je n'avais pas complètement terminé. Je crois que M. Fisher finira par tomber dans l'ordre des choses.

M. CHARLTON: Il finira bien par tomber dans quelque chose.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous avons l'honneur ce matin de compter parmi nous six représentants du Conseil des Arts. Je vais vous les nommer: l'honorable Brooke Claxton, président du Conseil des Arts; M. A. W. Trueman, directeur; M. Eugène Bussière, directeur adjoint; M^{lle} Lillian Breen, secrétaire; M. Douglas Fullerton, trésorier; M. P. M. Dwyer, directeur du Programme des arts.

Il a été proposé que nous commençons tout d'abord par notre bon ami, M. Watson Sellar, mais auparavant, si vous me le permettez, j'aimerais faire consigner au compte rendu, à titre d'appendice, le rapport de l'auditeur général sur le bilan financier du Conseil des arts, qui est en date du 28 avril 1958. Le Comité accepte-t-il que ce rapport soit ajouté au compte rendu?

Convenu.

(Voir appendice Z.)

Le PRÉSIDENT: Vous avez tous reçu le premier rapport annuel du Conseil des Arts qui porte sur la période se terminant le 31 mars 1958. De même, vous avez des exemplaires du rapport de l'auditeur général et de divers autres documents relatifs au Conseil des Arts. Notre premier témoin est donc M. Watson Sellar.

M. WATSON SELLAR (*auditeur général du Canada*): Monsieur le président, le rapport de vérification sur les affaires du Conseil des Arts pour l'année se terminant le 31 mars 1958 ne figure pas dans l'annuaire du Conseil. Ce n'est là que l'effet d'un hasard et non pas celui d'un calcul. Si je comprends bien, le prochain volume comprendra le bref rapport sur la dernière année financière se terminant le 31 mars 1959. En conséquence, votre secrétaire m'a demandé de lui fournir hier des exemplaires de mon rapport qui, je crois, ont été distribués.

J'ai déjà eu à témoigner devant un comité du sénat sur cette même question. Ayant formulé certaines remarques dans le rapport et étant donné que j'ai hâte de recevoir du Comité des instructions sur le genre de vérification que vous désirez, je me suis permis de préparer une déclaration, afin d'utiliser les mêmes termes au comité et au sénat. C'est la seule raison pour laquelle ma déclaration se trouve dactylographiée. Si vous me le permettez, monsieur le président, je vais en donner lecture.

Le PRÉSIDENT: Entendu.

(*La déclaration dont lecture a été donnée figure à l'appendice Z-1.*)

(Conclusion.)

M. SELLAR: Voilà, monsieur le président, la déclaration que j'ai lue au comité sénatorial. Je tiens à bien préciser une chose: je ne cherche aucu-